

“ Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie en mettant dans la balance son crédit, son honneur, sa vie ” • Albert Londres



Édito

René Hans

Président et Fondateur
d'IDEE PME

L'activité de nos petites entreprises est en chute libre. Le bâtiment est particulièrement touché. Beaucoup sont contraints de déposer le bilan et la liquidation est malheureusement trop souvent la seule issue.

Les créanciers vont payer l'addition au risque d'être mis eux aussi en difficultés.

Les chiffres sont alarmants. Les tribunaux de commerce ne suivent plus. Les délais de traitements s'allongent. Nous battons tous les records en matières de dépôts de bilan.

J'ai bien l'impression que nos élus ne se préoccupent nullement de cette situation.

Les recettes du budget 2024 seront bien inférieures aux prévisions... Il ne faut pas être devin pour le prédire.

Pourtant, des solutions existent :

Les délais d'instruction de permis de construire notamment pour les locaux professionnels sont énormes. Je reçois par dizaines des entrepreneurs découragés par deux à cinq ans d'instruction, prêts à jeter l'éponge. Découra-

gés, démotivés, usés.

Il en est de même pour les délais d'instruction des dossiers de financement dans les banques. Là aussi je reçois des remontées du terrain... (voir en dernière page) c'est à peine croyable entre les responsables de clientèle en congés et la prochaine réunion des engagements, des mois passent.

Les entrepreneurs qui en ont les moyens paient souvent une grosse partie du prix avant que le crédit ne soit débloquent. Je pourrais citer des exemples par dizaine.

Alors que dans notre pays la liberté d'entreprendre est un principe général ayant une valeur constitutionnelle, plus rien n'est réalisable sans une multitude d'autorisations administratives.

Nous ne pouvons pas assister docilement au sabotage de notre économie.

IDEE PME est là pour défendre l'entreprise et l'emploi. Faisons-nous entendre.

Rejoignez-nous.
C'est ensemble que nous réussirons.

Agir plutôt que de gémir. Il est grand temps et presque déjà trop tard.

Bonne année à toutes et à tous !

À VOS AGENDAS

20 mars 2025 : Dîner-débat de présentation du Capital Initiative à l'Hôtellerie alsacienne à Masevaux (coordonnées pour la réservation en page 4)

22 mai 2025 : Conférence de Capital Initiative à l'hôtel Europe à Horbourg-Wihr en présence de **Loïk Le Floch-Prigent**, ingénieur et dirigeant d'entreprises

Adhérer au syndicat

Entreprises : 100 € • Particuliers : 50 €
Provision de soutien en cas de contrôle fiscal
<https://idee-pme.fr/adherer/>

 Zone Aéroparc II 3 Rue des Cigognes 67960 Entzheim
 contact@idee-pme.fr
 [linkedin.com/company/idee-pme](https://www.linkedin.com/company/idee-pme)
 [@ideepme8006](https://www.youtube.com/@ideepme8006)

Connaissez-vous la réelle valeur de votre entreprise ?

De nombreux entrepreneurs se posent cette question, mais la réponse n'est pas toujours évidente. Alors, pour aider les dirigeants à mieux valoriser leur entreprise, le cabinet de conseil en cession et acquisition de commerces & d'entreprises, Michel Simond Alsace a créé un outil, gratuit, en ligne pour obtenir une estimation en quelques clics : [combien-tu-pèses.fr](https://www.michel-simond.alsace.fr)

Vous envisagez de vendre votre commerce ou votre entreprise ?

Contactez le cabinet et bénéficiez de l'expertise des consultants Michel Simond.

Faites comme Jérôme Martinelle, ne laissez pas passer votre opportunité !

À l'écoute de ses envies

Tout commence en 1998, Jérôme débute sa carrière en ingénierie informatique dans la société Altran. Dix ans plus tard, Jérôme se lance : il crée Technologie & Strategy. Un premier succès : l'entreprise connaîtra une évolution fulgurante passant de 3 fondateurs en 2008 à plus de 3 000 salariés en 2024 !

Cependant, en 2013, des problèmes de santé contraignent Jérôme à quitter Technologie & Stratégie prématurément. Ne se laissant pas abattre si facilement, en 2014, il se lance à nouveau avec la création du Groupe MARJIN, qui ne compte pas moins de trois filiales : JUELIMO : une foncière immobilière, aujourd'hui son activité principale.

MUSTIM : société de BTP avec pour client unique JUELIMO.

SUCCESS STORHY : cabinet de ressources humaines et d'accompagnement en recrutements clés : dirigeants, cadres, commerciaux ou encore experts métiers.

À l'écoute des autres

Dix ans après la fondation du Groupe MARJIN, Jérôme prend une décision majeure : il décide de céder SUCCESS STORHY.

Le cabinet SUCCESS STORHY, fondé en 2017, s'est rapidement imposé comme un acteur incontournable du recrutement et chasseur de tête en Alsace. Plus de 80 entreprises, à l'international, lui font confiance pour leurs recrutements de profils rares, à forte valeur ajoutée.



C'est là que Michel Simond Alsace intervient.

Afin d'être accompagné dans sa démarche, Jérôme se tourne vers Michel Simond Alsace.

Ainsi, la première étape a consisté en une étude approfondie du dossier « il nous a posé énormément de questions, il a analysé nos chiffres, nos bilans, il nous a vraiment alertés aussi sur les points qu'il fallait développer », avant de rencontrer de potentiels repreneurs « on a fait 4 rencontres, preuve que le ciblage était bon ». Après la 3ème rencontre, Jérôme entend une rumeur affirmant que le groupe québécois souhaite s'implanter en Alsace. Son conseiller Michel Simond Alsace va alors utiliser le réseau national Michel Simond pour contacter l'interlocuteur du Groupe Fauve à Paris. Jérôme souligne d'ailleurs « la force du réseau national [...] qui leur permet de trouver un accord avec une entreprise ailleurs en France alors que votre structure est en Alsace ».

Le courant est immédiatement passé avec le Groupe Fauve, de plus, le conseiller Michel Simond Alsace a su « être rassurant pour les deux parties, on sent qu'ils savent faire, ils ont de vrais retours d'expériences qu'ils mettent à profit », notamment en anticipant et en informant des étapes à suivre, ce qui a permis « d'être presque linéaire dans toutes les étapes de la cession qui ont suivi ».

À l'écoute du succès (Storhy !)

Finalement, Jérôme a pu céder son entreprise à un groupe partageant ses valeurs : « L'accompagnement de Michel Simond Alsace a été décisif [...] il faut un accompagnant qui comprenne le projet [...] qui doit comprendre ce que le cédant souhaite faire ».

Pour la suite, l'ex-gérant de SUCCESS STORHY continuera à accompagner le cabinet pendant au moins un an, pour faciliter la transition « ça reste votre bébé, il y a un peu ce côté paternel où vous regardez du coin de l'oeil ce qui se passe ». En parallèle, le Groupe MARJIN poursuit son développement avec une croissance annuelle de 15 à 20 %. L'occasion pour le Groupe de se lancer de nouveaux défis avec sa filiale JUELIMO qui se diversifie avec une toute nouvelle activité dans le domaine de l'énergie verte.

Vous aussi, saisissez l'opportunité
et découvrez la **VALEUR**
de votre entreprise



3 rue des Cigognes, 67960 Entzheim
strasbourg@msimond.fr | 03 88 15 07 77


MICHEL SIMOND

 Cabinet Michel Simond Alsace
www.michel-simond.alsace

Capital Initiative à l'honneur dans les médias



Arnaud Montebourg a rendu visite à René Hans, l'inventeur du rachat temporaire d'actifs, un financement made in France qui a déjà permis de sauver plus de 200 entreprises et plus de 3 500 emplois.

À réécouter ici : <https://podcast.ausha.co/lessouverains/capitalinitiative>

L'épisode est au top 15 des documentaires podcast les plus écoutés en France

Ci-dessous, l'article publié à ce sujet dans L'Alsace et les DNA le 17 décembre.

► Économie

Arnaud Montebourg consacre un podcast à René Hans

Dans "Les vrais souverains", l'ancien ministre met en lumière le modèle de soutien aux entreprises en difficulté de Capital Initiative, société d'investissement spécialisée dans le rachat temporaire d'actifs.

« Le sauveur des petites boîtes », c'est ainsi que l'ancien ministre socialiste, Arnaud Montebourg, décrit l'expert-comptable René Hans auquel il consacre un épisode de sa série de podcasts "Les vrais souverains".

Des témoignages de chefs d'entreprise

Se présentant comme « un homme politique défrôqué comme les curés qui ont quitté l'église, mais un entrepreneur passionné dans l'agriculture et l'industrie, les deux mamelles nourricières de la République », Arnaud Montebourg consacre donc ce podcast à Capital Initiative, société d'investissement spécialisée dans le



Président du groupe d'expertise comptable Hans & Associés, René Hans, fondateur du groupe de rachat d'actifs Capital Initiative, est le sujet d'un podcast de l'ancien ministre Arnaud Montebourg, dans sa série "Les vrais souverains". Photo DR

rachat temporaire d'actifs, permettant aux entreprises en difficulté et privées de soutien bancaire, de remonter la pente. Une émission engagée, avec des témoignages de chefs

d'entreprise, pour vanter le modèle de soutien à l'économie locale lancé par René Hans, président haut-rhinois du groupe d'expertise-comptable Hans & Associés (450 salariés et 45 millions d'euros de chiffre d'affaires).

« Ceux qui inventent des solutions »

« René Hans fait partie des entrepreneurs qui sont en train de refaire la France par le bas, ceux qui prennent des risques et inventent des solutions. Leurs initiatives résistent, et elles réussissent. J'ai décidé de vous les faire connaître, en leur rendant visite comme si vous y étiez. Écoutez-les, aidez-les, soutenez-les et construisons la France, pourquoi pas, avec eux! » déclame Arnaud Montebourg dans un rôle politique, au sens noble, de défenseur de l'initiative entrepreneuriale.

● Laurent Bodin
Podcast : smartlink.ausha.co/lessouverains



René Hans nommé pour les trophées du Périscopes

Le Périscopes, média des entreprises locales dans le Sud Alsace, cite René Hans, Président bénévole de Capital Initiative comme Lauréat 2024 de ses trophées. Le journal indique : « Fondateur du groupe Hans & Associés, René Hans met désormais toute son énergie au service de Capital Initiative, un fonds de solidarité innovant dédié à soutenir les PME en difficulté.

Depuis sa création, ce fonds a permis de sauver des dizaines d'entreprises et de foyers grâce à des solutions humaines et solidaires ».

« L'entrepreneur est le héros des temps modernes »

La France est-elle une terre pour entreprendre ?

René Hans : Notre pays a choisi de mettre dans la Constitution le principe de prudence, ce qui est à mon avis une grave erreur. Bizarrement, c'est le président préféré des Français qui a eu cette idée : Jacques Chirac. Entreprendre c'est prendre des risques. Il n'y a pas de progrès, d'innovation, de création de richesse, sans risque. En mettant le principe de prudence dans la Constitution, on a sans doute fait de la France un pays de fonctionnaires et de rentiers.

Pensez-vous encore aujourd'hui, comme le titre de votre livre en 2000 que la France manque d'entrepreneurs ?

RH : Si la France veut grandir, il faut favoriser la création d'entreprise. Je pense que seule une infime partie de la population peut entreprendre. Entreprendre n'est pas une chose facile. Une nation doit tout faire pour rendre la création d'entreprises plus accessible en donnant de la liberté à ceux qui veulent créer de la richesse et qui la partageront.

Dans votre livre « Pourquoi la France manque d'entrepreneurs », vous citez l'exemple d'une étude faite sur des rats par des scientifiques démontrant que « la nécessité ou l'instinct survie peut éveiller des aptitudes a priori atrophiées ». En est-il de même pour les candidats à l'entrepreneuriat ?

RH : Tout le monde n'a pas les qualités

innées pour entreprendre, mais oui, on peut devenir entrepreneurs par nécessité. Le rat devient plongeur quand cela devient nécessaire pour lui pour survivre. Les petites entreprises françaises ont souvent été créées par des personnes issues de l'immigration qui n'avaient pas d'autres solutions pour intégrer la société. Ne trouvant pas d'emploi salarié, ils ont facturé leur travail. En Alsace, je pense aux Italiens après-guerre ou aux Turcs aujourd'hui.

Que faut-il pour être entrepreneur ?

RH : Pour qu'un entrepreneur réussisse, il faut qu'il soit passionné. L'engagement dans son entreprise est telle que seule la passion permet de ne pas compter ses heures. Il doit aussi avoir des prédispositions. En premier lieu, la technique dans le domaine dans lequel il entreprend. En deuxième lieu, l'entrepreneur doit avoir des qualités qui sont rares, c'est-à-dire, être à la fois commercial, manager et gestionnaire. Pour moi, l'entrepreneur est le héros des temps modernes.

Pourquoi il y a t'il peu d'ETI (entreprise à taille intermédiaire) en France ?

RH : Dans la majorité des cas, le Français qui crée son entreprise, crée avant tout son emploi. Ce phénomène s'est accentué avec les auto-entrepreneurs. Le dispositif est intéressant sur plusieurs points. Après le Covid, beaucoup de Français se sont détournés du salariat. Le statut d'auto-entrepreneur permet à la personne de proposer ses services plutôt que de chercher un emploi salarié.

Du côté des employeurs, la formule est également attractive.

Yvon Gattaz parlait du nanisme des entreprises. L'entreprise qui naît avec un salarié deviendra rarement une multinationale. Elle n'a pas vocation à la devenir. Je pense à la horde de consultants qui ont créé leur entreprise ou micro entreprise qui se disent entrepreneurs. Pour moi, ils ne le sont pas. Ils ont seulement trouvé une autre manière de rétribuer leur travail : par la facture plutôt que par la paie.

Attention à la génération start-up

D'autre part, lorsque l'entreprise grandit, lorsqu'elle fonctionne presque sans son créateur, elle devient intéressante pour des plus grosses ou par des fonds.

En Italie et en Allemagne, les entreprises se transmettent de générations en générations. Ceci est plus rare en France. Enfin, il y a une jeune génération de créateurs de start-up. Ils ont besoin de fonds pendant la période de développement et quand cette période est achevée, l'entreprise est rachetée. Ils créent un nouveau produit, en font une entreprise. Une entreprise qu'ils revendront. C'est compréhensible. Si les grandes entreprises continuent à avoir des secteurs recherche et développement, les salariés qui le composent deviennent souvent moins créatifs. Chez les créateurs de start-up, l'inventivité est intacte. Mais prenons garde, on voit ceux qui ont réussi, ceux qui gagnent gros. On ne voit pas ceux qui ont tout perdu en investissant dans une chimère.

J'aime ma boîte

Capital Initiative participe à l'opération créée en 2003 par Sophie de Menthon, présidente d'ETHIC (Entreprises à Taille Humaine Indépendantes et de Croissance) et fondatrice de la Fête des Entreprises : « J'aime ma boîte ». Parce que les entrepreneurs contribuent chaque jour à ce que leurs collaborateurs puissent dire : « J'aime ma boîte »



Avis client :

« Endroit chaleureux. Plats savoureux, on sent la qualité des produits. Service au top avec le sourire. Nous recommandons sans réserve »,
The Fork, déc. 24



Gîtes et Restaurant
16 rue du Maréchal Foch
68290 Masevaux

accueille
vos événements !

Deux salles à manger
dont l'une avec écran
et rétroprojecteur

Menus ou buffets
sur mesure

www.hostellerie-alsacienne.fr



Contact 07 68 24 74 30 ou hostellerie.alsacienne@gmail.com

Revue de presse L'actualité vue par IDEE PME

En bref

3 milliards par an

Les chiffres de la drogue

La vente de la drogue est interdite en France. Pourtant le chiffre d'affaires de cette activité est prise en compte dans le calcul de notre PIB ! Dommage que ce chiffre, estimé à 3 milliards par an, ne soit pas soumis à la TVA... Bizarre, ne trouvez-vous pas ?

66 422 défaillances d'entreprises en France en 2024

selon l'étude de la banque BPCE



170 entreprises déposent le bilan chaque jour en France

Depuis la crise de 2008, tous les ans, ce sont donc en moyenne 60 000 entreprises qui déposent le bilan. Dernier chiffre publié, le tribunal de commerce de Bordeaux enregistre une hausse de 35 % des liquidations judiciaires par rapport à l'année dernière. Il n'y a aucune raison que la métropole bordelaise soit la seule concernée. (Source : Le business des faillites, éditions La découverte)

Un numéro : une proposition du Livre blanc IDEE PME tous les députés il re-

Le livret a été envoyé en version papier à tous les candidats à la présidentielle de 2022, ainsi qu'à tous les députés. Il recense 62 propositions émises par des entrepreneurs et acteurs de l'économie locale.

PROPOSITION N°14 : MODERNISER L'INSTRUCTION DES DOSSIERS

L'instruction d'un dossier de travaux par les administrations est un parcours du combattant avec une multitude d'intervenants (commissions départementales, mairies, préfectures, agences et associations publiques : consuel, Afnor..., acteurs privés : Véritas, Dekras...) et un traitement archaïque des pièces sollicitées qui se perdent et sont sans cesse redemandées.

La France est sclérosée par cette ingérence administrative. La construction d'un entrepôt en France prend en moyenne 184 jours, c'est la moitié de l'autre côté du Rhin et uniquement 27 jours aux États-Unis.

Propositions : Dématérialiser la procédure par le biais d'une plateforme dédiée. Nomination d'un interlocuteur unique faisant le lien entre le porteur de projet et l'administration.

Exigence de délais :

8 jours pour accusé réception de complétude du dossier
60 jours pour instruction et décision

Impact :

Plus transparent, plus fluide, le processus d'instruction des dossiers de travaux permettra une plus grande réactivité à nos entreprises et la concrétisation des projets.



Les coups de gueule du président

Taxer pour tuer l'entreprise et l'emploi

Je suis confronté quotidiennement à des aberrations orchestrées par nos administrations publiques et leurs contrôleurs. Voici l'histoire de Lionel qui dirige une entreprise employant 28 salariés.

Son activité est jugée polluante et à ce titre, il est assujéti à une redevance de 10 000 euros par an.

Un nouveau contrôle prescrit des travaux de mise aux normes et le classe dans une nouvelle catégorie. La redevance est augmentée de 60 000 euros par an avec un rattrapage sur 24 mois... Soit 120 000 euros à payer alors



que l'entreprise a dégagé un bénéfice de 30 000 l'an passé.

Lionel n'a pas la trésorerie pour régler ce rappel de taxe...

Il fait estimer le coût de la mise aux normes... Le devis s'élève à 250 000 euros.

La banque ne veut pas financer l'investissement...

Les contrôleurs le rassurent : vous avez droit à une subvention.

Lionel monte le dossier... Effectivement, il est éligible à une aide de 80 000 euros.

Ouf pour la bonne nouvelle... Mais il y a un hic, la subvention ne peut être débloquée que si l'entreprise est à jour du versement des redevances et elle n'a pas pu payer le complément de 120 000 euros.

Vive la bureaucratie française.

Ubu est roi au royaume de France.

La lettre de Gérard Nicoud le dernier révolté fiscal

PME-PMI : REJOINGNEZ RENÉ HANS ET LE SYNDICAT IDEE PME

Bonjour à ceux qui se souviennent de mes rudes combats avec le CIDUNATI (de 1969 à 1984) face à l'Administration Fiscale et les Organismes Sociaux, pour défendre les Entreprises.

Aujourd'hui, à l'approche de mes 78 ans, je tiens à remercier mon ami René Hans et son syndicat IDEE PME de me rappeler l'époque où la solidarité PME/PMI couvrait la France, où un jour, 30 000 d'entre elles remplissaient le Parc des Princes à Paris pour crier leur colère et désarroi.

Et voilà revenue la « toute puissance » des contrôleurs pour qui tout entrepreneur cache un fraudeur, où la suspicion de fraude est liée automatiquement au

contrôle ...

Face à la situation générale, les PME/PMI



sont désarmées pour se défendre. Je salue mon ami René Hans d'avoir créé IDEE PME pour une vraie défense syndicale apolitique, après avoir inventé et développé Capital Initiative qui a déjà sauvé de nombreuses PME victimes des attitudes négatives des administrations.

C'est donc en toute bonne foi que je vous invite à adhérer à IDEE PME, rejoignez sans attendre René HANS pour organiser, avec lui, une VRAIE DÉFENSE SYNDICALE pour vos entreprises et vos familles.

Ne restez pas seul...LA SOLITUDE EST LA PIRE DES PAUVRETÉS !

Cordialement à vous tous,

Gérard NICOUD, Président Fondateur du
CIDUNATI



Appel à témoins

Halte à la gabegie de l'argent public. Nos élus savent dépenser et pour combler les déficits, ils n'ont pour solution que l'emprunt ou l'impôt. Les annonces du nouveau Premier ministre en sont le meilleur exemple.

Vous êtes témoin du gaspillage de l'argent public, contactez-nous. Nous publierons ces excès. Merci aux citoyens responsables.

Retrouvez nos coordonnées page 1.